

Châteauroux, le 12 mai 2020



Françoise JARDAT
Principal Collège Beaulieu

Aux Parents d'élèves de 6^{ème} et 5^{ème}

Réf :

Protocole sanitaire pour la réouverture des collèges (*décret du 11 mai*)

Circulaire de rentrée : Circulaire du 4-5-2020 / MENJ – DGESCO

Délibération du C.A. du collège Beaulieu du 12 mai 2020

Collège Beaulieu

Le principal

Madame, monsieur

T 02 54 34 87 48

F 02 54 08 45 91

ce.0360496u

@ac-orleans-tours.fr

7 rue Max Hymans

36000 Châteauroux

Entre le lundi 18 mai 2020 et le 29 mai 2020, le collège prévoit une organisation permettant l'accueil des élèves que les familles auront pris la décision de nous confier.

Avant de conduire votre enfant à l'école, vous devrez observer les précautions suivantes :

- Prendre la température de votre enfant qui ne doit pas dépasser 37° et vérifier qu'il ne présente aucun symptôme évocateur. Si tel est le cas, vous devez prendre contact avec votre médecin traitant qui décidera de la mesure à prendre.
- Avoir une hygiène stricte des mains comprenant un lavage appuyé des mains au départ du domicile et au retour du collège.
- Il vous faudra bien expliquer les gestes barrières à vos enfants qui devront arriver au collège équipés d'un masque (de deux s'il reste à la journée) et de mouchoirs en papier jetables.
- Vérifier le matériel scolaire utile à votre enfant : aucun prêt ou échange de matériel entre élèves ne sera autorisé.
- Prévoir un pique-nique dans un sac isotherme pour les enfants accueillis à la journée : ils seront installés dans la salle de restauration. Si votre enfant n'a pas de panier repas fourni par vos soins, la vie scolaire vous contactera pour élaborer une solution.

Les emplois du temps des classes sont joints à ce courrier. Les horaires des demi-journées sont : 8h25/12h20 et 13h/17h (accueil 10 min avant). Des zones de circulation et des zones de stationnement différentes, balisée au sol ont été mises en place selon les niveaux : les 5^{ème} rentreront par le portillon jusqu'au préau, les 6^{ème} entreront par le grand portail jusqu'aux terrains de sport.

Les élèves désinfecteront leurs mains au gel hydroalcoolique fourni par l'établissement à chaque entrée en classe. Ils seront installés dans des salles équipées de 12 à 15 places et tenant compte de la distanciation nécessaire. Tous leurs déplacements dans l'établissement seront encadrés par un adulte. Les adultes encadrant vos enfants seront équipés de masques. Les élèves se rendront aux sanitaires sur autorisation d'un adulte qui leur rappellera les gestes « barrière ». Le conseil départemental ajoute 4 points d'eau « lavage des mains » supplémentaires accessibles aux élèves.

En cas de symptômes suspects, l'élève sera isolé à l'infirmerie et la famille sera contactée par l'infirmière ou l'équipe de direction.

L'accès de l'établissement ne sera possible que pour les parents qui auront pris rendez-vous par téléphone, et dans le respect des gestes barrières.

L'accueil de votre enfant est soumis à une **réponse écrite** valant engagement de votre part avant le **vendredi 15 mai à 9h00** :



« J'ai bien pris connaissance des conditions d'accueil et du nouvel emploi du temps. Mon enfant « nom, prénom, classe » retournera au collège à partir du 18 mai 2020. Il mangera (ne mangera pas) au restaurant scolaire et j'ai bien compris que je lui fournirait un pique-nique. Je vous rappelle mon/nos numéros de téléphone : » date et signature.

2/2

- Soit par mail sur : ce.0360496u@ac-orleans-tours.fr
- Soit sur le fil de discussion PRONOTE : « Inscription 6è-5è / 18 mai 2020 ».

Pour un élève inscrit, toute absence est à justifier immédiatement auprès de la vie scolaire.

Je reste disponible pour répondre à vos questions et vous adresse mes meilleures salutations.

Pour l'équipe de direction

Le Principal

